Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 19 Rabiaa II 1443
24 Novembre 2021

N° 110

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2612**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2613**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2618**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2618**
Avis aux créanciers..... **2621**
Convocations
Sociétés anonymes **2623**
Sociétés à responsabilité limitée **2625**
Divers
Avis au public..... **2625**
Rectificatifs **2626**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination

Société Qatar Airways

Société anonyme

Au capital de 143 800,000 Ryal du Qatar

Identifiant unique : 0882463J

Siège social : Immeuble Herthouma - Local n°2 - Rez-de-chaussée, Rue du Lac Léman,

Les Berges du Lac - 1053, Tunis

La Société Qatar Airways porte à la connaissance du public qu'en vertu d'une décision en date du 20/6/2021, enregistrée à la recette des finances El Bouhaira - Tunis le 15/7/2021, quittance n°M055133, Enregistrement n°21805233, déposée au Registre National des Entreprises le 24/8/2021 sous le n°202177369, Monsieur Frédéric Huenh Kuan Dat de nationalité française, actuellement représentant de la société en Afrique du nord et de l'Ouest est désigné co-représentant de la société en Tunisie avec Mme Rasha Mohamed et ce pour une durée de trois ans à partir du 20 juin 2021.

Le présent avis a été publié au journal "le Quotidien" du 18/11/2021.

2021T01117SANB2

Société anonyme de Promotion Immobilière et Commerciale «SPRIC»

Identifiant unique : 1563M

Siège social : 5 Avenue Tahar Ben Ammar - Manar 2 - 2092 - Tunis

Suivant procès-verbal en date du 02/01/2020 enregistré à la recette des finances à El Menzah 9 - Tunis le 6/01/2020 quittance n°1289 enregistrement 208000040 dont un exemplaire a été déposé au R.N.E le 15/01/2020 sous le n°20203145, le conseil d'administration de la SPRIC a décidé de renouveler le mandat de tous les membres du conseil d'administration ainsi que le mandat de Monsieur Ameur Messai Président du conseil pour une période de trois années expirant au terme de l'exercice 2022 en confiant à ce dernier les pouvoirs les plus étendus.

2021T01118SANB2

Modification des statuts

Nomination d'un Président de Conseil d'Administration et d'un Directeur Général

Société Tunisienne de Fertilisation et d'Irrigation «TUNIFERT»

Société anonyme

Au capital de 750.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis

MF : 0491307/X

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2021 enregistrée à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 2 novembre 2021 sous le n°21806961, Quittance n°8976, il a été décidé la modification des statuts.

En vertu du Conseil d'Administration du 21 octobre 2021 enregistré à la recette des finances Rue du Sahel 45 Avenue de la Gare Tunis le 3 novembre 2021 sous le n°21701863, Quittance n°M040478, il a été décidé :

La nomination de M. Mohamed Hédi Doghri en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Mme Imen Ben Jemia en qualité de Directeur Général jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Des copies des procès-verbaux ont été déposées au centre national du registre des entreprises le 11 novembre 2021 sous le n°2021108255.

2021R02873SANB2

KMG SERVICES

Société anonyme

Au capital de 132.800 dinars

Siège social : Immeuble les 2 Lacs Lac Constance - Les Berges du Lac 1053 Tunis

IU : 1364584Q

Il ressort du PV de la réunion du conseil d'administration du 20/10/2021, enregistré à la Recette des finances les Berges du Lac le 02/11/2021 Qn°79073 En°21708188, il a été décidé de nommer les administrateurs Monsieur Mohamed Riadh Kooli, Monsieur Sofiane Driss Guiga et la société NYS pour une période de trois ans qui prendra fin avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de la société clos le 31/12/2023.

Il ressort du PV de la réunion du conseil d'administration du 20/10/2021, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 02/11/2021 Qn°79072 En°21708187, il a été décidé de nommer Monsieur Mohamed Riadh Kooli en qualité de Président du Conseil d'Administration et Monsieur Sofiane Driss Guiga en qualité de Directeur Général pour une période de trois ans qui prendra fin avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant les états financiers de la société clos le 31/12/2023.

Un exemplaire de chaque procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises le 8/11/2021 sous le n°2021106608.

2021402830SANB2

Nomination d'un Nouveau Président du conseil d'Administration

Président Directeur Général de

La Société tunisienne du tourisme des jeunes

Société anonyme

Au capital de 3.779 000.000

Siége social : 2, Rue de Sparte Tunis, 1000

Registre de commerce N° : B120261996

Identifiant Unique : 0002468T

Numéro d'Affiliation CNSS : 36251/70

Suivant procès- verbal du conseil d'Administration de la Société Tunisienne du Tourisme des jeunes en date du 20/10/2021 enregistré sous le n°21702828, quittance n°M50522 du 12 novembre 2021 à la recette des finances, Avenue Habib Thameur à Tunis dont deux exemplaires ont été déposés à la Présidence du Gouvernement, Registre national des entreprises le 15 novembre 2021 sous quittance n°2021109215.

Il a été décidé de nommer Monsieur Makram Chouchane, Président du conseil d'Administration de la Société Tunisienne du tourisme des jeunes - Président Directeur Général, et ce, en remplacement de Monsieur Adel Boughanmi avec les pouvoirs de gestion et d'administration découlant des statuts de la société, de l'Article 208 du code des sociétés commerciales ainsi que la réglementation en vigueur.

2021402848SANB2

Augmentation du capital

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE DE TUNIS

Société anonyme

Au capital de 10.769.000 Dinars

Siège social : Route X2 - Cité El Khadra, Tunis

IU : 1187557Y

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9/11/2021 enregistré à la REAS Tunis 1er Bureau le 16/11/2021 sous le numéro 21507266 quittance 9358, il a été décidé d'augmenter le capital de la société CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE DE TUNIS de 10.769.000 Dinars à 12.115.100 Dinars par l'émission de 134.610 actions nouvelles de nominal 10 DT chacune à souscrire en numéraire et à libérer du quart au moins lors de la souscription. Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises le 19/11/2021 sous le numéro AC 011742021 Le délai de souscription est de 15 jours à partir de la date de parution de cette notice au JORT sauf clôture anticipée. Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n°08903000133200352251 ouvert à la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

2021402849SANB2

LA CLINIQUE INTERNATIONALE DE CARTHAGE

Société anonyme

Capital social : 3.500.000 dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - 10 Bis Tunis

Identifiant Unique : 0792865Y

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5/8/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 5/11/2021 sous le Qn°9092 En°21807049.

Les actionnaires ont nommé Mr Jamel Sassi en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2005 à 2007.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 8/11/2021.

2021402860SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

S'TOURS VOYAGES TUNISIE

SARL au capital de DT : 100 000

Rue Lac Mâlaren, appartement n°2.3, 2ème étage, immeuble Yasmine, Les Berges du Lac, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1238159W

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances rue El Jazira, le 13 octobre 2021, sous le n° 21102883, quittance n°58111, dont un exemplaire du dit acte et du PV de l'AGE ayant consenti cette cession enregistré à la même recette le même jour sous le n°21702880, quittance n°58097 ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 5/11/2021 sous le n°2021106682, publié au B.O.R.N.E n° 223 du 8/11/2021, il appert que La société "S'TOURS Voyage Sarl" a cédé les 490 parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société "S'TOURS Voyage Tunisie Sarl" au profit de Mr Hichem Chemam.

2021T01122SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat rédigé par Maître Med Houcine Ben Bechir avocat au Kef signé le 21/10/2021 et enregistré à la recette des finances du Kef le 8/11/2021 selon le reçu n°M025280 et

numéro 21201962, Mr Sifao Laaroussi en sa personne et mandataire de son frère Faouzi Sifao et leur Frère Sifao Masoude ont vendu à Mr Naeb Ben Trade tout le fonds de commerce consistant à vendre le Tabac, les journaux, les revues et les affaires scolaires, situé à 7 rue Tébessa au Kef.

Toutes les oppositions légales seront acceptées au bureau du maître Med Houcine Ben Bechir sis au 5 rue Tahar Sfar au Kef.

Cette annonce est publiée au journal quotidien Echourouk du 13/11/2021.

2021R02865FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente daté du 18/11/2021 enregistré à la recette des finances de Siliana en date du 17/11/2021 sous le n°21201181 quittance n°M036193 Mr Mehrez Ben Rachid Sassi CIN n°04487057 a vendu à Mme Ahlem Bent Mohamed Rejaïbi CIN n°07783431 tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour la vente de poisson sis à l'avenue de la République Siliana.

Toute opposition sera déposée chez l'acheteur à son adresse à la rue de Bizerte n°77 Siliana pendant 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été parue au journal Echourouk du 20/11/2021.

2021T01116FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. enregistré à la recette des finances Manouba M043767, Mme Nadia Belhessen a vendu à la Sté «MOKHTAR» Identifiant unique 1160474E, la totalité du Fonds de Commerce destiné à la vente des parfums sis à 9 Avenue Hédi Chaker Manouba, les oppositions seront adressées au gérant de l'acheteuse Ezdine Ayari à son adresse Rue d'Allemagne Lotissement Malika Manouba, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk paru le 19/11/2021.

2021T01126FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don daté du 19 octobre 2021 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 5/11/2021 reçu n°M062287, Mr Khiareddine Dhahbi titulaire de la carte d'identité nationale n°01890916 délivrée le 27/9/1995 accorde un don d'un fonds de commerce MF : 0053810T situé dans la cité commerciale de Kairouan, Rue Baiet Al-Hikma, Kairouan, au profit de son fils Mr Oussama Dhahbi titulaire de la carte d'identité nationale n°118875522 délivrée le 23/8/2019 demeurant à la rue Baiet Al-Hikma, Kairouan.

Cette annonce est déjà publiée au journal Echourouk le 23/11/2021.

2021T01131FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12 novembre 2021, enregistré à la recette des finances de Bardo 1er - Tunis le 17 novembre 2021 sous le n°21203892, quittance n° 70648, Monsieur Abdelhak Chelly, titulaire de la CIN n°00609685 et demeurant au 1 rue el Jinene - Ksar Said - Tunis a vendu à la société ANA-MED 35 SUARL ayant pour identifiant unique le n°1707526L sise au n°35, Avenue Habib Bourguiba - 2000 Bardo, la totalité du fonds de commerce destiné à l'exploitation d'un laboratoire d'analyses médicales sis au n°35, Avenue Habib Bourguiba - 2000 Bardo - Tunis.

Les oppositions seront reçues entre les mains de la société ANA-MED 35 sise au n°35, Avenue Habib Bourguiba - 2000 Bardo et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 20 novembre 2021 au journal le Maghreb.

2021R02874FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés en date du 11/11/2021 sous le numéro 21203077 quittance n°055433 Saber Ben Hasan Ben Ahmed Ben Brahim titulaire de la C.I.N n°09609860 et Sandra Bent Hasan Ben Ahmed Benahim titulaire de la C.I.N n°09631465 ont vendu à Hneyia Bent Brahim Ben Salah Rejibi épouse Noureddine Jendoubi titulaire de la C.I.N n° 02518640 la totalité du fonds de commerce exploité dans tout genre de commerce sis à rue du train à Radés. Les oppositions seront reçues à l'adresse du local sis à Radés.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk et au journal Le Quotidien du 19/11/2021.

2021R02875FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 19/12/2012 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 27/11/2019 sous le n°19205580 quittance n°109663, Mr Belgacem Aloui a vendu à Mr Soufiene Ben Khalifa Litime la totalité de fonds de commerce situé à Av Charles de Gaule Hammam Sousse exploité pour la vente de fruits secs. La vente est publiée dans deux journaux quotidiens Essahafa et la Presse en date du 20/11/2021.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acquéreur à Av Charles de Gaule Hammam Sousse.

2021R02876FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente daté le 20/10/2021 enregistré le 9/11/2021 à la recette des finances rue de Paradis l'Ariana quittance n°87113 Enregistrement n°2120805 Mme Lobna Louati a vendu à Mme Rim Baaounia la totalité du fonds de commerce exploité au local des fruits Choutrana Soukra consistant en un salon de vente et location Robes de Mariées.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez Mme Lobna Louati à impasse Fatouma Bourguiba n°02 Soukra.

La présente vente est publiée au journal Chourouk daté le 16 novembre 2021.

2021S01275FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 Sousse le 9/11/2021 sous n°21202161, quittance n°M055598, la Société Comptoir Sahélien d'Equipement Industriel, Sarl, dont le siège sis Route de Kairouan - Cité Boukhzar Sousse, (MF : 1629386F) représentée par Mr Ismaïl Ben Mohsen Ben Ameur Hadj Hassine, titulaire de la CIN n° 06979086, a vendu et cédé à Mme Amani Bent Nacer Ibn Salma ép. Wahbi Ben Belgacem, titulaire de la CIN n°09332406, la totalité du fonds de commerce du local destiné commerce article spécialisé en détail et commerce équipement industriel en détail avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Route de Kairouan Cité Boukhzar Sousse. Les oppositions se font au local concerné objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 20/11/2021.

2021S01289FCCC2

Légation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié enregistré à la recette des finances de Jemmal le 3/11/2021 quittance n°M059952, Madame Ensaf Ben Manaa a légué, sans contrepartie, à son frère Mahmoud Ben Manaa, la totalité du fonds de commerce situé à la rue Sidi belkhiria Jemmal dont l'activité consiste en la vente de tous produits ménagers et électriques. Les oppositions seront reçues chez Mr Mahmoud Ben Manaa à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 21/11/2021.

2021S01291FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 01.3.2021 enregistré à la recette des finances de Moknine le 6.4.2021 sous le n°21200661 Monsieur Abdesselem Ben Mohamed Loued CIN n°04139850 a cédé sous toutes les garanties de fait et de droit à Madame Rkaya Bent Ameur Chaouch épouse Saïdi CIN n°04044462 la totalité d'un droit au bail de fonds de commerce à usage de pharmacie situé à Moknine place 5 Septembre.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Ahmed Ben Saad Avocat à la cour de cassation domicilié à Sousse avenue Senghor et ce dans un délai ne pouvant excéder vingt jours à compter de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 20/11/2021.

2021S01292FCCC2

Donation du fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11/11/2014 enregistré à Sousse le 15/11/2021 quittance n° M061336 le nommé Said Ben Kalifa Khlifi donne le f.c sis à rue Mohamed Iben Omar 4023 cité Erriadh Sousse à son frère Thameur Ben Kalifa Khlifi.

La valeur d'objet de donation est fixée à 1.000 .000 dinars ; toute opposition doit être faite auprès de Mr Thameur Ben Kalifa Khlifi sise au siège du f.c nommé dans un délai de 20 jours de la date de publication au JORT un avis est paru dans le journal La Presse du 20/11/2021 n°24.

2021S01293FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 6/10/2021, enregistré à la recette des finances de Sousse le 7/10/2021 (Q M043386- E71202839) la société Ksousha, titulaire de l'identifiant unique 1594150W, dont le siège est à 7 rue Chréki, Teboulba, Monastir, a cédé à Mme Dalila El Mansour, CIN 03819116, domiciliée à 7 Rue Abou El Abbés Med Ibn El Aghléb, Sahloul 2, Sousse, le fonds de commerce exploité dans le local situé à Rue Kacem Amine, Sahloul 2, Sousse.

Les oppositions doivent être formulées à l'acheteuse Mme Dalila El Mansour au siège du fonds de commerce objet de cet achat pendant le délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 12/11/2021.

2021S01294FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation rédigé par notaire Hajer Bihmane et Olfa Imhiri, datant du 17/3/2021 et enregistré à la recette des finances de Sousse 18/3/2021 quittance

n°M015130 les héritiers de Ezzedine Ganouchi Mme Khaizourane et Faouzi et Monia donnant à leur mère Moufida Mfaraj, la totalité de son fonds de commerce exploité café dénommé «café perle de sahel» sis son local principal à rue de perle de sahel Sousse et ses éléments corporels et incorporels du fonds. Les oppositions probables doivent être formulées et acceptées à l'adresse du local de fonds commerce dans le délai de vingt (20) jours à partir de l'apparition de la présente annonce au JORT. Cette annonce a été également publiée au journal Al chourouk en date de 19/3/2021 page 26.

2021S01296FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 29/10/2021 enregistré à la recette des finances route Tunis Sfax le 9/11/2021 n° de quittance M076979, n° d'enregistrement 21203495

M Khaled Ben Mohamed Ben Ali Maaloul demeurant à route Sidi Mansour Km 4 Sfax a vendu tout le fonds de commerce de l'épicerie, vente des produits alimentaires situe à route de Sidi Mansour Km 6 Sfax à la propriétaire Amna Chaaben à Me Ines Chtioui demeurant à Rue Habib Bourguiba le Bardo Tunis.

Toutes oppositions dans un délai de 20 jours de la publication au JORT.

Les oppositions doivent être déposées auprès de l'adresse de maître Yacine Kmiha avocat 271 Rue Haffouze immeuble ANIS 4 étage Sfax.

Cette annonce est publiée aux journaux Echorouk et le Quotidien du 18/11/2021.

2021X01347FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistre à Chihia le 15/11/2021 numéro 21200910 quittance numéro Mo36293 Mr Ahmed Dridi cin 11015194 a vendu à Mr Ahmed Chabbouh cin 11057115 la totalité du fonds de commerce exploité comme lavage, de voiture sis à rue Imam Sahnoun Merkez Ammar km7 Chihia Sfax avec tous ses éléments matériels et moraux registre de commerce numéro A0815688.2021. Les oppositions seront faites au bureau du Maître Masmoudi Sabeur sis à 33 rue Hédi Chaker - Sfax. Le contrat a été publié au Journal Echorouk le 20/11/2021.

2021X01352FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de «Diar El Wafa Sfax» en date du 17 novembre 2021, enregistrement n°21205649, quittance n°79693, Monsieur Lassaad Ben el Ayédi Ben Nasr Elsalhi, titulaire de la carte d'identité nationale n°08171608 a vendu à monsieur Ghazi Ben Abdelkarime Jlassi, titulaire de la carte d'Identité nationale n°01292862 la totalité du fonds de commerce exploité comme café «MALLORCA» avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la route Menzel Chaker km 0.5 Sfax. Les oppositions doivent être faites sous les mains du Maître Souissi Merl Seif Eddine rédacteur du contrat à son cabinet installé à B10 immeuble Pic-ville center avenue des martyrs Sfax, et ce dans les vingt jours de la date de l'insertion de cet avis au JORT sous peine de forclusion. Cette annonce est publiée à Echourouk, journal du 20 novembre 2021.

2021X01360FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la Recette le Lac - Tunis le 12/11/2021 sous n° 21208560, quittance M081712, Faten Ben Ammar vend à la Société "OH EM GEE" le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de la Résidence Raoudha, Rue du Lac Windermere, aux Berges du Lac de Tunis, avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels, dont l'activité est la restauration.

Les oppositions auront lieu entre les mains de Maître Hedia Kedadi au 49 Habib Bourguiba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce est publiée au Journal «Le Quotidien» le 20 novembre 2021

2021402831FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte SSP du 01/11/2021 enregistré à la recette des finances de Midoun le 02/11/2021 quittance n°M052827, enregistrement n°21203717 Mr Jamel Ben Abdallah, demeurant à Sedwikech Jerba, a vendu à Mr Tarek Azabi demeurant à Elmay Jerba, le fonds de commerce d'une boutique d'alimentation générale située à Sedwilkech Jerba.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du vendeur au siège du fonds, et ce dans les 20 jours qui suivent la publication au journal officiel.

Cette annonce est publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 11/11/2021.

2021402837FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/10/2021 enregistré à la recette des finances Midoun Djerba le 5/11/2021 sous le n°21203776 quittance n°M054268 Mr Sami Ben Younes n° CIN 05715044 au nom de la société «JAZIRA MEDICALE» inscrite au registre de commerce n°B12262001 matricule fiscal n°0713391V a vendu à Hakim Kouni n° CIN 05785708 la

totalité du fonds de commerce destiné pour tout commerce sis à Rue Farhat Hached Midoun Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues chez Maître Ayda Smida sis à 93 avenue Habib Bourguiba Houmet souk Jerba et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié le 16/11/2021 au journal Essabeh page 12.

2021402840FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 21-23 septembre 2021 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 01/10/2021 quittance n°59087, enregistrement n°21203010, Mr. Said Merghani a vendu à Mmd. Samira Arfaoui née Kaouach la totalité du fonds de commerce, de tout commerce sis à la rue Yahia Turki n°14 Lafayette Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition se fera à l'adresse au cabinet de Maître Sami Belaid avocat sis à rue de Labide n° 02 2ème étage Lafayette Tunis dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de l'insertion de la présente annonce au J.O.R.T.

Le présent avis est paru au journal "la Presse" du 7/11/2021.

2021402841FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP légalisé le 9/10/2021 enregistré à la recette des finances de Tarek Ibn Zied Bizerte le 10/11/2021 sous le n°21203685 et Quittance n° M063803 Mm Sihem Bent Cherif Wali CIN n°01574340 demeurant à 18 rue Tabarka Bizerte a vendu à Mr Mostapha Ben Amor Ben Slimen Baatour CIN 00307616 tout le fonds de commerce exploite pour vente de tous commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à place Salah Eddine Bouchucha Bizerte RNE n°0359404D.

Toutes oppositions doivent être effectuées entre les mains de Mr Mostapha Baatour sis cité el Bordj 2 immeuble hirondelle 3 appartement n°3 Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Echourouk et le Quotidien du 18/11/2021.

2021402852FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location en date du 24/9/2021 enregistré à la recette des finances Den Den en date du 02/11/2021 n° d'enregistrement 21302921 quittance n°M055263 la Société Ben Hédi et Associé par sa géante Mme Hanen Ben Hédi CIN n°08336334 a loué à Mr Ali Ben Mabrouk Daboussi CIN n°08514739 tous le fonds de commerce exploité pour vente de pièce de rechange sis au n°23 route Medjez El Bab Den Den - Manouba pour une période de trois ans renouvelable à compter du 01/8/2021 au 21/7/2024.

2021T01128FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu à l'acte S.S.P du 28/10/2021 enregistré à la recette des finances Jerba le 02/11/2021 Quittance n°M081052 enregistrement n°21304321, publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 10/11/2021, Mr Abderrazak Ben Achour, habite à Houmet Souk Jerba a loué à Mr Ahmed Sfaxi résident à Erriadh Djerba le fonds de commerce situé à la place Farhat Hached Houmet Souk Djerba, destiné à exercer l'activité de vente des produits artisanaux.

Toutes les oppositions doivent être déposées auprès de locataire à Houmet Souk Jerba dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au journal officiel.

2021402838FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP du 20/10/2021 enregistré à la recette des finances de Midoun Jerba le 28/10/2021, quittance n°M053254, enregistrement n°21303637, Mr Ridha Kalache, demeurant à Elmay Jerba, a loué à Mr Sami Moujahid, demeurant à Elmay Jerba, le fonds de commerce d'une pizzeria situé à Route Ajim Elmay Jerba, pour une durée de deux années renouvelables, allant du 20/10/2021, jusqu'au 19/10/2023.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du locataire au siège du fonds de commerce loué et ce dans un délai de 20 jours après la publication de la vente au Journal Officiel.

2021402839FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location de fonds de commerce, signé le 14/10/2021 et enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Chebbi Sfax le 29/10/2021 sous le numéro 21304193, quittance M094901, la société OMEGA DISTRIBUTION (MF : 0832436D) loue à la société TUTTO SPORT (MF : 1390732H) tout le fonds de commerce du local sis à Rue Patrice Lumumba et Rue Tahar Sfar Sfax, destiné au commerce du prêt-à-porter et tous ses accessoires et pour une durée de 5 ans, renouvelables du 01/11/2021 au 31/10/2026.

Cette publication est parue dans les journaux Alsabah et le Temps du 20/11/2021.

2021402847FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

PV de constitution du syndicat

Youcef Bouraoui Rue Colonel Garnaoui Khzema

En vertu du procès-verbal en date du 24 octobre 2021 enregistré à la recette des finances Trocadéro sous le reçu n°M041676.

Le comité s'est mis d'accord pour la constitution d'un bureau syndical pour la résidence Youcef Bouraoui

Mme Berriri Ihsen : Président de Syndic

Mme Mariem Attia Klay : Trésorière.

2021S01129APSF1

Constitution du syndicat

Résidence Khadija Rue Yasser Arafat Shaloul

En vertu du procès-verbal en date du 31 octobre 2021 enregistré à la recette des finances Trocadéro sous le reçu n°M041675.

Le comité s'est mis d'accord pour le nouveau bureau syndical de copropriété de la Résidence Khadija qui se compose comme suit :

Mr Ben Salah Kamal : Président de Syndic

Mr Samir Rdid : Trésorier

Mr Sarraj Rochdi : Vice Président.

2021S01228APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière à l'enchère publique

1- Poursuivant : Sofiene Ben Smida Horcheni, domicilié à Mwalla, Gafsa.

2- Avocat poursuivant : Maître Saad Ammar avocat auprès la cour d'appel, demeurant à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

3- Partie saisie : Meriem Bent Ali Ben Bouheli Nsib domiciliée à la rue Mohammed Khadouma Gafsa.

4- Immeuble saisi : immeuble non immatriculé, sis au Ras elkef Gafsa Sud Gafsa, sa superficie est 252 m² c'est une terre battue.

5- Mise à prix : Quarante trois Milles six cent cinquante dinars (43.650.000d) selon estimation de l'expert Ridha Sellimi.

6- Date de l'audience : Lundi vingt sept décembre deux milles vingt et un (27/12/2021) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gafsa.

7- Visite des lieux : la visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2021R02870VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 15/12/2021 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9 h du matin dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant :

Maître Walid Ben Abdallah, avocat auprès de la cour d'appel, immeuble Borj Khefacha III Monastir.

Le poursuivant :

Mohamed Ali Mabrouk, demeurant rue Mohamed Karkar Ksibet Mediouni.

Contre :

Lotfi Mabrouk, demeurant rue Mohamed Karkar Ksibet Mediouni.

Immeuble mis en adjudication :

Immeuble à usage d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage sis à rue Mohamed Karkar Ksibet Mediouni.

Le rez-de-chaussée est d'une superficie de 207 m² couvert composé d'un hall à l'entrée, d'un salon trois chambres, cuisine salle d'eau et deux dépôts avec une terrasse au centre et une fosse d'eau de pluie et un escalier menant au premier étage.

Le premier étage est d'une superficie de 184 m² couvert composé d'un salon, quatre chambres, cuisine, salle d'eau et une terrasse.

Mise à prix :

Le prix est fixé à 204250 dinars plus les frais de l'adjudication.

Visite de l'immeuble :

Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'Etude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères :

Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2021S01273VEPA1

Vente aux enchères d'un fonds de commerce

(pour la 2ème fois)

Etude Maître Khemiri Hichem

Huissier de Justice

Rue Sœur Joséphine Imm Trocadéro

5ème étage bureau n°3 Sousse

98.276.014-73.202.306-73.203.206

L'huissier de Justice le maître Khemiri Hichem annonce qu'il sera vendu le lundi 27/12/2021 à 10 h aux enchères publiques le Fonds de Commerce de la société NICOISE sis à l'avenue la perle du sahel Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Le fonds de commerce est inscrit au registre national des entreprises sous le N° unique 0456102K.

La vente est effectuée en exécution du jugement n°53369 du 19/01/2016 rendu par la cour d'appel de Sousse au profit de la «Caisse Nationale de Sécurité Sociale «CNSS» et le rapport d'expertise rédigé par le maître Ridha Zaghouane l'expert comptable prés les tribunaux commissaire aux comptes.

Mise à prix : 378.000.000 dinars frais en sus après une baisse du dixième (10%) de la mise à prix initiale déterminée lors de la première vente en date du 8/11/2021.

Les intéressés et les créanciers peuvent consulter le cahier des charges au cabinet de l'huissier de justice.

Nul n'est admis à participer aux enchères s'il n'a pas avancé un montant de 37.800.000 dinars qui correspond au dixième de la mise à prix annoncée, et, en le payant en espèces à l'huissier de justice, ou en présentant un cheque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, ou en établissant que le montant de l'avance a été consigné à la caisse des dépôts et des consignations.

L'acquéreur doit payer le prix avec frais comptant.

2021S01290VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de 40% du prix

Cabinet Maître Iram Khemakhem

Avocate près la cour de cassation

97 Av. Hédi Chaker 3000 Sfax

MF : 723536 Z/A/P/000

A la demande de : Walid Jid, étudiant, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°09016984 en date du 9/9/2020, demeurant au 18 Rue des Orangers, Radés Ben Arous, ayant élu son domicile pour cette poursuite et pour toute autre procédure y afférente au cabinet de son Avocat Me Iram Khemakhem, situé au 97 Hédi Chaker 3000 Sfax.

Contre la partie saisie : Ayyed Aidi, ouvrier journalier, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°09219276 du 29/9/2009, demeurant au Palais de Hamam Charkia, Regueb Sidi Bouzid.

A la diligence de : Me Iram Khemakhem, Avocate près la Cour de Cassation, ayant son cabinet au 97, Hédi Chaker 3000 Sfax.

Immeuble à vendre : Tout le bien immeuble sis à Route de Gremda, km 23.3 Sfax et d'après les indications fournies à l'huissier Notaire et à une date antérieure à la saisie par Mr. Hassan Ben Al Mokhtar Ben Houssein Trabelsi, titulaire de Carte d'identité Nationale n°05324871 en date du 18 juin 2001 : le bien est d'une superficie d'environ 11 700 m², ayant pour mesures : de l'Est-Ouest :

Du sud : deux cent cinquante cinq mètres et quarante cinq cm (255,45 m), du Nord : deux cent soixante mètres et soixante dix cm (260,70 m) et du Sud-Nord : de l'Est quarante sept mètres et dix cm (47,10 m), de l'Ouest : quarante cinq mètres et trente deux cm (45.32m).

Il est délimité selon les indications de Mr. Hassan Ben Al Mokhtar Ben Houssein Trabelsi : du Sud : Avant par Abdelhamid Ksentini et actuellement jaraya, de l'Est : par Route de Gremda, du Nord : par Nouredhouda, Daoud et Makki Hadrich et de l'Ouest par Makki Hadrich.

Et selon le rapport de l'expert Med Moncef Laamouri daté du 12 août 2021, la dite propriété fait l'objet du Cadastre de la Zone d'Al Bookaa Al Bidha, Parcelle n°173, Secteur C, et ayant une superficie de 11620 m², mesurant du Sud (255,45 m), de l'Est vers la route goudronnée (47,04 m) du nord (260,71 m) et de l'Ouest (45,32 m).

La mise à prix : a été fixée à trente quatre milles huit cent dinars (34.800.000 dinars) après réduction de 40% du prix initial, outre les frais déjà fixés à deux milles huit cent cinquante trois dinars 063 millimes (2853d.063) et les frais qui seront fixés le jour de l'audience. L'adjudication aura lieu à la chambre des criées prés du tribunal de première instance de Sfax 2 le mercredi 29/12/2021 à 9h du matin et suivant.

La visite de l'immeuble : Tous les jours pendant les horaires de bureaux sauf les jours fériés.

Observation : toute personne désirant se porter enchérisseur doit consigner le tiers de la mise à prix, et par avocat.

Pour plus de renseignement, s'adresser au greffe du tribunal où est déposé le cahier de charges ou au Cabinet de l'avocate poursuivante.

2021X01348VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, Société Anonyme, inscrite au R.C au tribunal de Tunis sous le n°B140831996, siège social 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Ghanem Iskander, titulaire de la CIN n°08701968, gérant, domicilié à Diar Sokra immeuble AYA 1er étage El Ouina 1053 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah ayant son étude à la rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : la totalité d'un terrain sis à Sfax sur la route de Menzel Chaker km6 impasse "Sidi Khalifa Al-Tayari" précisément à environ 2.200 m du coté ouest de la route mentionnée sur une impasse ramifiée du bord ouest de la voie adjacente à la vallée, à 600 m du pont Sidi Khalifa Al- Tayari.

La propriété se compose d'une parcelle nue de 768 m² délimitée du coté nord par un figuier de barbarie et un mur des visions de 5 mètres de longueur, du coté ouest par un figuier de barbarie, du coté sud et Est, il n'y a pas de frontière visible à l'exception des piquets.

La façade de la propriété est du côté Est, au milieu se trouve un poteau électrique à basse pression, à partir duquel un voisin est alimenté. La propriété peut être raccordée au réseau électrique, son entrée est étroite (4 m) et son entourage est de caractère populaire.

Le terrain mesure à partir du sud vers le nord, du coté ouest 20.20m et du coté Est 18m et à partir de l'Est vers l'Ouest des 2 cotés nord et sud 40,20 m.

La propriété saisie est limitée du sud par Wahida Belmoudhouna, de l'Est par une entrée d'une largeur de 4m, du nord par Awaii Mohamed et Ben Salah Nabil et de l'ouest par Bachir Ben Ali Ben Hmed.

La mise à prix : 23.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 29/12/2021 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance Sfax2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X01357VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Riadh Ben Habib Boudawara, bijoutier, titulaire de la CIN n°05314206, RNE n° 00773689T, habitant à la rue de la Mecque n°11, Sakiet Al-Dayer, Sfax et ayant son domicile contractuel à la route de Mahdia km 6.5 chez Taxiphone Boudouara Ramzi Sfax 3011.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain sis à Sfax, sur la route de Mahdia, km 6, impasse Al-Cheikh, sur lequel est édifiée un bâtiment sous forme de carcasse couvert avec des cloisons intérieures et un garage.

La superficie totale de la propriété est d'environ 853,30 m², celle du bâtiment est de 229 m² et de l'entrepôt est de 39m². La propriété est accessible du coté sud à travers une porte donnant sur une rue commune dérivant de l'impasse Al-Cheikh.

La carcasse, qui a la forme d'une villa couverte et non enduite de ciment, comprend une véranda couverte donnant sur le sud, une autre ouvrant sur le nord, un salon, 4 couloirs, 4 chambres, une salle de bain, et un jardin à l'abandon et en grande partie pavé de ciment. La totalité du terrain est limité du sud par Wassila Meghdish, de l'Est par une rue de 10m de largeur d'où son entrée, du nord par une entrée et de l'Ouest par le reste de la propriété.

La mise à prix : 241.239.480 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 27/12/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque Jour dans les heures de travail.

2021X01358VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le N°B187881996.

Partie saisie : Kammoun Mohamed, gérant, titulaire de la CIN n°01030638, demeurant à Sfax à route Mahdia km 10 Sfax 3054

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à Rue Kairouan immeuble les 4 saisons, escalier D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain clôturé sis à Sfax sur la route d'Al-Afran, à 5,5 km du centre ville, impasse El Masraa (rue 15 octobre), d'une superficie d'environ 1151 m², sur lequel une villa polygonale et en bon état est construite.

La superficie couverte est d'environ 425m², Elle se compose d'une véranda ouvrant sur le sud et une autre sur l'ouest, d'un couloir, d'un salon, de 3 chambres, d'une cuisine; d'une salle d'eau, et d'une suite parentale qui contient une chambre, une cabine de douche et un couloir avec placards.

La propriété comprend également un garage, une chambre sur le toit et une pièce de repos dans le coin sud ouest. Elle est équipée d'électricité, d'eau potable, de chauffage central et elle est connectée à des canaux de l'ONAS. La propriété saisie est limitée du sud par Kammoun Chokri, de l'Est par une rue d'où son entrée, du nord par une rue d'où l'entrée aussi et de l'ouest par les héritiers de Hammami Makki.

La mise à prix : 1.047.160.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 29/12/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X01359VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction du prix de 40%

Bureau du Maître Salma Rebai Masmoudi

Avocate à la cour de cassation Sfax

Immeuble Elmanar Escalier A 2ème étage bureau A 12 Sfax

Matricule fiscal : 000PA828639/J

L'adjudication aura lieu lundi 20/12/2021 à 9 h du matin à la salle des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax.

Partie poursuivante : Société Méditerranéenne de production agricole «Somepa» identifiant unique A0579934 (registre de commerce auparavant n°B15642002) sise à la route Mahdia km29 Elamra Sfax.

Avocate poursuivante : Maître Masmoudi Rebai Salma domiciliée à l'immeuble Elmanar escalier A 2ème étage Bureau A 12 Sfax matricule fiscal 000PA828639/J

Partie saisie : Mansour Ben Ali Ben Hsan demeurant à l'avenue Al Imem Shnoun Jbneina Sfax CIN n°01274498

Immeuble mis en adjudication : un terrain situé du coté sud sis à la route Mahdia près de Jbneina Sfax kassas al hzag vers Chebba d'une superficie approximative de 4600 m² clôturé des 4 cotés, sa longueur 85 m sa largeur 55m composé d'un bâtiment d'élevage de volailles du coté Est et d'un autre bâtiment d'élevage du coté Sud et deux puits et un étable le terrain est alimenté d'électricité et de l'eau potable limité au Nord par la propriété de la partie saisie Mansour Ben Hsan à l'Est par les héritiers de Abdallah Medeb et Mohamed Ayedi Lasswed et son frère Garbi au Sud le reste de la propriété de Mansour Ben Hssan et à l'Ouest Mohamed Lasswed et Abdlaziz Zaroubt. L'entrée du terrain est du coté Nord West où se trouve une porte principale.

La société Somepa a engagé un premier hypothèque de 1er rang sur ce terrain fait par les notaires Mounir Damak et Illeyes Mallek, le 13/6/2019 et un deuxième hypothèque de 1er rang fait aussi par les notaires Mounir Damak et Kaled Ben Hmida le 15/2/2021.

Une servitude de droit de passage est engagée sur ce terrain en faveur du reste de la propriété de la partie saisie Mansour Ben Hsan due à l'existence d'une porte qui sépare ce terrain du reste de la propriété selon l'expert Mohamed Moncef Amouri

- Le terrain est personnalisé par l'expert judiciaire monsieur Mohamed Moncef Amouri selon son rapport du 3/8/2021 exécuté sur ordonnance sur requête 21/6804 du tribunal de première instance de Sfax du 29/7/2021.

Mise à prix après réduction de 40% du prix : cent quarante neuf milles quatre cents dinars "149.400.000" majorée des frais légaux

La visite de l'immeuble peut se faire durant toute la semaine pendant horaire administratif, pour plus d'informations contacter l'avocate poursuivante ou le tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges

Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication. La participation aux enchères ne se fait que par voie d'un avocat.

2021X01361VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Sté BEST RAJI CONFECTION SARL

Boulevard Hédi Nouira Route Monastir 4000 Sousse

Identifiant Unique : 0737851 F

N° CNSS : 287486 - 75

En vertu de la décision du tribunal de 1ère instance de Sousse le 25/10/2021 décidant la faillite de la société BEST RAJI CONFECTION, date de cessation de paiement 9/10/2015 la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen en qualité de syndic de faillite sous contrôle du juge commissaire, Madame Ameni Zitouni.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 15 jours de la date de parution de cet avis au liquidateur à Rue Commandant Bejaoui Sousse Immeuble ELMEDINA B 19 - Tél : 73 203 045.

2021S01286VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu d'une ordonnance sur requête n°2485/2021 rendue en date du 4 octobre 2021 par Mr. le président du tribunal de première instance de Mahdia, il a été déclaré la désignation de Mr. Ismail Sbai, dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble EL Baraka Avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en qualité de liquidateur judiciaire de la succession de Mduldi Ben Mohamed Bannour en vue de la définir d'assurer sa gestion et sa liquidation sous la surveillance du Mr. Le juge commissaire.

Les créanciers doivent inscrire leurs créances auprès de liquidateur dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble EL Baraka, avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, dans un délai qui ne dépasse pas trente jours à partir de la présente publication.

2021S01297VEPA2

Faillite Nedra Frikha

Route d'El-Ain km8 - Sfax

I.U : 0240805 R

En vertu du Jugement rendu par le tribunal de première instance de Sfax2 sous le n°50 en date du 10 novembre 2021, Nedra Frikha, inscrite au registre de commerce sous le n°A1279021997, I.U : 0240805 R a été déclaré en faillite. Le tribunal a désigné Madame Naima Ltaief en tant que juge commissaire et Monsieur Nizar Barkia syndic de la faillite.

Conformément aux dispositions des articles 530 et 531 du code de commerce, les créanciers doivent produire leurs créances au syndic de la faillite sis à la Rue Nasria, Imm. Tej, Bloc A, 3ème étage, B. 34, 3027 Sfax El Jadida, Téléphone 74 405 305 et ce dans un délai de quinze jours à partir de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (ce délai est augmenté de 60 jours pour les non-résidents ainsi que pour les dettes fiscales et celles de la CNSS).

2021X01350VEPA2

Société MATERIELS SCIENTIFIQUES INFORMATIQUES «M.S.I»

Siège social : rue du Lac Mâlaren résidence Rihab II Bloc C Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0415495R

En vertu de la décision émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 4 novembre 2021 il a été décidé :

L'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit de la société Société MATERIELS SCIENTIFIQUES INFORMATIQUES «M.S.I»

- Désignation de Madame Farah Cherif en qualité de juge commissaire

- Désignation de l'administrateur judiciaire Monsieur Ameur Mansour pour étudier le plan de redressement proposé par la société demanderesse du règlement judiciaire, exprimer son opinion, le modifier si nécessaire et contrôler les actes de gestion.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances au cabinet de l'administrateur judiciaire sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App n°6 - 1002 Tunis - Tél : 71830168 Fax :71 830173 dans un délais de 30 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2021402836VEPA2

Changement de liquidateur

En vertu d'une ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Tunis2 en date du 23/9/2021 Monsieur Mokhless Ben Youssef a été nommé liquidateur de l'héritage du feu Hassen Ben Abda au lieu du liquidateur Monsieur Hassen Ourfelli.

Toute personne ayant intérêts ou droits sur l'héritage de feu Hassen Ben Abda est prié de prendre contact avec le liquidateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef à son adresse 55, rue Kheireddine Pacha 2ème étage - A2 Montplaisir - Tunis.

2021402845VEPA2

Avis de distribution

Le greffier du tribunal de première instance de Tunis annonce l'ouverture de la procédure de distribution de la somme de 8.000,000 dinars objet de la quittance de consignation n°M036401 du 14/11/2019 contre la Société YOOPA à la diligence de Maître Olfa Gharbi Avocate pour le compte de la BFPME dans l'affaire n°2036.

Dans les trente jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne de l'insertion ou de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu et ce conformément aux dispositions de l'article 468 du code de procédures civils et commerciales.

2021402854VEPA2

Nomination d'administrateur judiciaire

Société BIENVU

M.F : 645015 Q/A/M/000

En vertu de la décision numéro 692 et 573 rendue par le vice-président du tribunal de première instance le 16/11/2021, il a été décidé la dissolution du conseil d'administration de la société «BIENVU» et la Nomination de Mr Mustapha Ben Amor Administrateur Judiciaire superviser son

administration, sa gestion, préserver son patrimoine, la continuité de ses activités et de ses lieux de travail.

2021402856VEPA2

Nomination de liquidateur judiciaire

«Société Al Atlas médicale»

IU : 0778220E

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Tunis numéro 69495 du 21/11/2019 confirmer par celui d'appel daté du 28/10/2021 qui déclare : Que le tribunal de première instance a décidé la dissolution de la société «AL ATLAS MEDICALE» et la nomination de monsieur Aifa Badreddine liquidateur judiciaire pour cette dernière afin de déterminer ces biens et la liquider sous le contrôle du juge commissaire madame Wiem El Ouni.

Les créanciers présumés, sont invités à déposer leurs oppositions entre les mains du liquidateur et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis à l'immeuble Luxor 2 troisième étage Montplaisir - Tunis.

2021402857VEPA2

Changement et Nomination de liquidateur judiciaire

En vertu de la décision datée du 22/10/2021 émise par le vice-président du tribunal de première instance de Tunis, il a été décidé la nomination de Mr Aifa Badreddine en qualité de liquidateur judiciaire du feu Chouikha Mohamed Mokhtar à titre de remplacer Mr Khadher Ahmed pour continuer la mission, sous la tutelle de son excellence la juge madame Noomen Ahlem.

2021402858VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Assemblée générale ordinaire

Société Farrah et Compagnie (SOFACO)

Société anonyme

Au capital de 2.005.660 Dinars

Siège social : Henchir Bou Teffeha / zone industrielle 9000 Béja

Identification unique au Registre National des Entreprises : N°1626831S

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société Farrah et compagnie SOFACO sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le 30 novembre 2021 au siège social de la société situé à la zone industrielle de Béja henchir bouteffeha; et ce pour délibérer l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des comptes basés sur l'arrêté des états financiers et le rapport d'activité de la société.

2/ Nomination des nouveaux administrateurs du conseil d'administration BH EQUITY et ATTIJARI SICAR.

3/ Annulation des administrateurs mineurs

4/ Approbation d'une nouvelle augmentation de capital.

Les actionnaires vont délibérer sur l'ordre du jour selon les règles du code des sociétés commerciales et celles des statuts.

Une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises à Béja le 18 novembre 2021 sous le numéro 20211102559.

2021T01123SANB3

Assemblée générale extraordinaire

Société Farrah et Compagnie (SOFACO)

Société anonyme

Au capital de 2.005.660 Dinars

Siège social : Henchir Bou Teffeha / zone industrielle 9000 Béja

Identification unique au Registre National des Entreprises : N°1626831 S

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société Farrah et compagnie SOFACO sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se déroulera le 30 novembre 2021 au siège social de la société situé à la zone industrielle de Béja Henchir Bouteffeha; et ce pour traiter de l'ordre du jour suivant :

1/ Changement de dénomination sociale.

Les actionnaires vont délibérer sur l'ordre du jour selon les règles du code des sociétés commerciales et celles des statuts.

Une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises à Béja le 18 novembre 2021 sous le numéro 20211102539.

2021T01124SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEUNIERE TUNISIENNE «SMT»

Société anonyme

Au capital de 39 767 537,500 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Bir El-Kassaa, 2013 Ben Arous

Identifiant unique (RNE) : 0002540 J

Messieurs les actionnaires de la Société Meunière Tunisienne SA sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 21 décembre 2021 à 10 heures au siège social sis à la Zone Industrielle Bir El-Kassaa, 2013 Ben Arous, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020;

3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions objets des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers de l'exercice 2020;

4- Quitus aux administrateurs concernant leur gestion durant l'exercice 2020;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020;

6- Renouvellement des mandats des administrateurs.

7- Pouvoirs en vue des formalités légales

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social ci-haut mentionné.

2021R02878SANB3

Convocation pour l'assemblée générale extraordinaire

Du 20/12/2021

SOCIETE SUCRERIE MAHMOUD EL ABED

Société anonyme

Au capital de 700.000 dinars

Route de M'Saken - 4000 Sousse

R.C Sousse N°1114031997

I.U : 004761E

Les actionnaires de la Société Sucrerie Mahmoud El Abed, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tendra lundi le 20 décembre 2021 au siège social de la Société sise à la Zone Industrielle, Route de M'Saken Sousse à 9h02 du matin pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'article 2 des statuts «objet de la Société»

- Pouvoirs et formalités.

2021S01295SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

De la société POLYSTYRENE MEDITERRANEEN (POLYMED) SA

S.A au capital de 6696180.000 dinars

IU : 1180620G

A l'attention des Administrateurs de la société POLYMED.

Le conseil d'administration de la société Polystyrène Méditerranéen POLYMED SA, invite tous les actionnaires à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 17 décembre 2021 à 9 heures au siège de la société POLYMED sis à la Zone industrielle Hammam Zriba Zaghouan pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts;

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs aux bases de conversion proposées des obligations convertibles en actions ;

3. Emission d'obligations convertibles en actions;

4. Autorisation de la signature du contrat d'émission d'obligations convertibles en actions;

5. Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions;

6. Pouvoirs pour formalités.

2021402827SANB3

ASSISTANCE & MANAGEMENT INTERNATIONAL «S.A.M.I»

En liquidation

S.A au capital de 100.000 DT

Siège social : IMM. AL BADR - Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac - 1053 Tunis

RNE : 0952046K

Messieurs les actionnaires de la société ASSISTANCE & MANAGEMENT INERNATIONAL «SAMI» en liquidation, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 13 décembre 2021, à dix heures, à l'Immeuble AL BADR rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation de l'inventaire de l'actif et du passif de la société,

2. Lecture et approbation du rapport sur la situation financière de la société,

3. Lecture et approbation du plan de liquidation,

4. Pouvoirs pour formalités.

2021402833SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Business Intelligence Software Solutions - S.A

Société anonyme

Au capital de 160 MDT

Siège social : 50 Rue 7301 Menzah 9B Tunis

RC : B24159022012

MF : 1262085K

CNSS : 334601-48

Messieurs les Actionnaires de la Société Business Intelligence Software Solutions «BISS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui aura lieu le lundi 20 décembre 2021 à 10H mn au 16 cité des Médecins avenue Taher Sfar impasse n°1 El Manar 2 - 2092 Tunis ; Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'Activité et les états financiers de la société BISS au titre des exercices 2015 et 2016 et 2017 et 2018 et 2019 et 2020

2. Le changement de la forme juridique de la société

3. Nomination du commissaire aux comptes pour la période 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

4. Affectation des résultats des exercices 2015-2016-2017, 2018, 2019, 2020.

5. Changement du siège social.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Valorisation de l'actif de la société.

8. Examen de la situation nette de la société et de son plan de dissolution après lecture du rapport du commissaire aux comptes

9. Démission du directeur général et nomination d'un liquidateur pour la société BISS.

10. Questions diverses.

Tous les documents nécessaires à cette Assemblée sont disponibles chez Mr Ala El Hammi comptable sis au 16 cité des Médecins avenue Taher Sfar impasse n°1 El Manar 2 - 2092 Tunis.

2021402834SANB3

Convocation à l'AGO du 15 décembre 2021

FAZE TELECOM SA

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : Rue De La Turkana Immeuble Nour Elbouhaira - ESC B - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : 0048013M

MF : 0048013M

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire et ce, le 15 décembre 2021 au siège social : Rue de LA TURKANA IMMEUBLE NOUR ELBOUHAIRA-ESC B - 1053 Les Berges du Lac, Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des états financiers des exercices 2018, 2019 & 2020

2. Approbation des conventions réglementées des exercices 2018, 2019 & 2020.

3. Quitus aux administrateurs

4. Nomination des Administrateurs pour l'exercice 2021-2022-2023.

5. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2021402846SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE KARTHAGO INVEST

S.A au capital de 1 600 000 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0877193X

Les actionnaires de la société Karthago Invest sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 21 décembre 2021 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis rue du Lac d'Annecy - passage du Lac Malawi les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle,

- Examen et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2015 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015 ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2015;

- Approbations s'il y a lieu des conventions règlementées au titre de l'exercice 2015;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2015;

- Nomination ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018 ;

- Approbation de la cession des participations détenues par la société;

- Approbation d'un prêt intra-groupe

- Pouvoirs en vue de formalités.

2021402850SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY

S.A au capital de 20463 130 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1068519D

Les actionnaires de la société Tunisian Investment Company sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 20 décembre 2021 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis rue du Lac d'Annecy - passage du Lac Malawi les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle,

- Examen et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2017,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017,

- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice 2017,

- Affectation du résultat de l'exercice 2017,

- Approbation des conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivant et l'article 475 du Code des sociétés commerciales,

- Quitus aux administrateurs,

- Nomination ou renouvellement des membres du conseil d'administration pour les exercices 2018, 2019 et 2020,

- Pouvoirs en vue de formalités.

2021402851SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société SOCOLAIV JAWDA

S.A.R.L sise à App N°5 Imm Amra Av 2 Mars - Mahdia

Mat. Fiscal : 1173771 E

Les associés de la société sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire le 16/12/2021 à 10.30 H au siège de la société SAM, 48 Avenue Khéreddine Pacha Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, Tunis le 13/9/2021, sous le n°21705613, Quittance n°7364, il a été décidé :

- Validation des procédures et des formalités de convocation de l'AGO

- L'étude de la situation légale et financière de la société et la prise des décisions adéquates. La nomination d'un Nouveau Gérant de la société et la définition de ses pouvoirs.

- Le changement du siège social.

- La convocation a été déposée auprès du registre national des entreprises le 18/11/2021 sous 202111110491.

2021402843SRLB3

DIVERS

Avis au public

Clôture de la liquidation

Suivant l'ordonnance émanante de monsieur le juge commissaire auprès du tribunal de première instance de Tunis en date du 18/11/2021, il a été décidé la clôture de la liquidation des biens communs entre Hatem Hannechi et Sawsen Gharsalli titulaire sujet de l'affaire n°219.

2021T01127DIVD2

Avis

Krichen Henda annonce qu'elle possède un terrain d'une superficie de 214,20 m² sise route de Tunis km 9 Sfax son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X01351DIVD2

Perte de titre

Les héritiers de feu Habib Ben Ali Triki sa veuve Nassiba Ben M'hamed Khemakhem et ses enfants Almoez et Jinen, déclarent que les titres de propriété du décujus en copropriété avec sa veuve daté du 26 avril 1984, dressé par les notaires Mohamed Chaffai et Mohamed Fourati situé à Sfax Route du Kaid M'hamed km 1, est égaré, et entendent extraire une copie qui tient lieu d'original, et toute opposition doit se faire dans un délai d'un mois à partir de la parution de l'annonce au JORT, auprès de Me Ahmed Hassen Ellouze notaire à Sfax.

2021X01363DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2021X01293SANB3 parue au JORT n°106 du 16/11/2021 page 2548.

Lire : Société "MARINA MEDICALE INTERNATIONALE" SA au capital de 15.700.000 dinars

Siège social : ….

Au lieu de : Société "MARINA MEDICALE INTERNATIONALE" SA au capital de 15.300.000 dinars

Siège social : ….

Le reste sans changement